

N° : DE/44/5.3/20.07.2020-13

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	7
Présents	40	Absents non représentés :	0
VOTANTS			47

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle du Château d'Eau à Monteux, le 20 juillet 2020, après convocation légale reçue le 10 juillet 2020, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, M. Fulgencio BERNAL, Mme BLANC-TESTE Carine, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, M. Dominique DESFOUR, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Sandy GEIGER, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Samuel MONTGERMONT, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, Mme Christelle PEPIN, M. Michel PERRAND, Mme Valérie PEYRACHE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Aurélie VERNHES, M. Gérôme VIAU.

Etaient Absents représentés :

Madame Nadège BOISSIN (pouvoir donné à M. Didier CARLE), Mme CLOP Cindy (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), Mme Nathalie GIBERT KANTÉ (pouvoir donné à M. Jean BERARD), M. Raymond PETIT (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), M. Bernard RIGEADE (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS), Mme Sylviane VERGIER (pouvoir donné à M. Marc MOSSÉ).

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **M. GÉRÔME VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Désignation de délégués au Conseil d'Exploitation pour le Service Public d'Assainissement
 Non Collectif (SPANC)**

M. Michel MUS, Vice-Président rappelle à l'assemblée que par délibération N° DE/44/5.7/25.10.2016-2 la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat a modifié ses statuts et s'est dotée de la COMPETENCE FACULTATIVE

2 – Assainissement non collectif

Mise en place et mise en œuvre du service public d'assainissement SPANC

La CCSC délègue cette compétence au Syndicat Mixte des Eaux de la région Rhône Ventoux, pour les communes de Sorgues et Bédarrides.

Un Conseil d'Exploitation pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif a été créé pour les communes d'Althen-des-Paluds, Monteux et Pernes-les-Fontaines.

Il convient que le Conseil Communautaire délibère afin de nommer 15 membres titulaires et 15 membres suppléants du Conseil d'Exploitation :

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-2484 00293-20200720-20072020_13

Sont proposés :

Membres élus du Conseil Communautaire :

	Titulaires	Suppléant
Althen des paluds (2)	Marc MOSSÉ	Sylviane VERGIER
	Aurélien CARLES	Sandrine VOILLEMONT
Monteux (3)	Michel MUS	Mario HARELLE
	Sandy GEIGER	Annie MILLET
	Evelyne ESPENON	Chantal GONNET OLIVI
Pernes les Fontaines (3)	Fulgencio BERNAL	Aurélie VERNHES
	Christian SOLLIER	Laurent COMTAT
	Gérôme VIAU	Guillaume PASCAL

Représentants des usagers :

6 titulaires

6 suppléants

Représentants la Vie Civile :

1 titulaire et 1 suppléant, volontaires tirées au sort parmi les personnes disposant d'un dispositif d'assainissement non collectif et qui ne soit ni membre d'une association d'usagers ni élu. Considérant que le Conseil Communautaire, a décidé, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée,

Le Conseil Communautaire, Monsieur Michel MUS, Vice-Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DESIGNE

En tant que représentants de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat au sein du Conseil d'Exploitation pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif les conseillers communautaires suivants :

	Titulaires	Suppléant
Althen des paluds (2)	Marc MOSSÉ	Sylviane VERGIER
	Aurélien CARLES	Sandrine VOILLEMONT
Monteux (3)	Michel MUS	Mario HARELLE
	Sandy GEIGER	Annie MILLET
	Evelyne ESPENON	Chantal GONNET OLIVI
Pernes les Fontaines (3)	Fulgencio BERNAL	Aurélie VERNHES
	Christian SOLLIER	Laurent COMTAT
	Gérôme VIAU	Guillaume PASCAL

Représentants des usagers :

6 titulaires

6 suppléants

Représentants la Vie Civile :

1 titulaire et 1 suppléant, volontaires tirées au sort parmi les personnes disposant d'un dispositif d'assainissement non collectif et qui ne soit ni membre d'une association d'usagers ni élu.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
 Les Sorgues du Comtat**

Le Président,

Acte Exécutoire
 Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
 Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
 Envoyé le :
 Affiché le :

